La Grande Relève

FONDÉ EN 1935

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1134 - août-septembre 2012 SOMMAIRE :

page 2 Au fil des jours

JEAN-PIERRE MON *souligne les sombres perspectives partout annoncées concernant l'euro et l'emploi, et dénonce le gâchis des matières premières les plus rares.*

page 5 La Grèce richissime...?

GILLES PETIT *fait part d'un scoop qu'il a trouvé dans la presse : la Grèce pourrait être richissime… si les énormes stocks pétroliers récemment découverts dans ses eaux maritimes n'avaient pas été privatisés avant même que commence leur exploitation.*

page 6 CAC, Comité pour un Audit Citoyen de la dette

Résumé du rapport d'étape, établissant l'origine de la dette de la France, ses causes et les conséquences pour les collectivités locales.

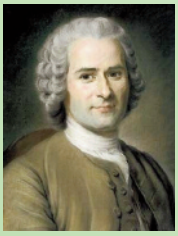

page 8 Jean-Jacques Rousseau à la Grande Relève !

Pour GUY EVRARD, *ce serait une bonne idée, car bien des questions d'aujourd'hui furent explorées par le philosophe au 18ème siècle ! .*

page 15 ...avec un bémol

MARIE-LOUISE DUBOIN *met un bémol au "progressisme" de J.J.Rousseau, citant de nombreuses auteures, elle montre qu'il condamnait les femmes à passer leur vie dans un état inférieur, d'ignorance, de dépendance et de totale soumission.*

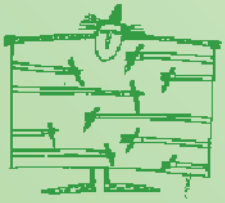

PRIX EN FRANCE 2,20 € ISSN : 2117-5047 *commission paritaire N°0413 I 83051*

Tout va très bien… !

Dans la conférence de presse qu'il a donnée le 5 juillet, le président de la Banque centrale européenne a fait un sombre tableau de la situation: *«Les risques sur la croissance en zone euro que nous avions identifiés se sont matérialisés»*. Il a évoqué pêle-mêle une croissance négative aux deuxième et troisième trimestres 2012, l'assèchement du crédit, le taux de chômage record qui a atteint 11,1% au mois de mai dans l'union monétaire.

La crise des dettes commence à frapper les pays les plus résistants, y compris l'Allemagne, où 54% de la population ne voit pas pourquoi il faudrait continuer à dépenser des milliards pour sauver l'euro.

Pour rafraîchir encore un peu plus l'atmosphère, le Premier ministre finlandais Jyrki Katainen a estimé, le 4 juillet, que la zone euro se trouvait dans une situation aussi préoccupante qu'il y a deux ans :*«La situation est dangereuse, très dangereuse»*, a-t-il déclaré ; et sa ministre des finances a enfoncé le clou en déclarant que *«le pays ne s'accrocherait pas à l'euro à n'importe quel prix»*.

Mme Lagarde annonce que le FMI va abaisser la prévision du taux de la croissance mondiale.

La FED ne prévoit plus qu'une croissance de 2% du PIB au lieu des 2,1% attendus et fait à nouveau marcher sa planche à billets en rachetant de la dette publique.

La banque centrale britannique, elle aussi, fait marcher sa planche à billets pour injecter 62,7 milliards d'euros dans son économie.

Le chômage n'est pas près de finir !

Le taux de chômage dans les 34 pays de l'OCDE[1] devrait encore être de 7,7% à la fin de l'année, laissant 48 millions de personnes sans emploi[2]. C'est une *«très mauvaise nouvelle pour le marché de l'emploi»* a déploré le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurria, lors de la présentation du rapport qu'il a faite à Paris. Les défis auxquels sont confrontés les décideurs sont presque sans précédent, constate l'organisation. En effet :

- Trois ans après les premiers signes de reprise économique consécutifs à la crise financière mondiale, le taux de chômage n'était redescendu en mai 2012 que de 0,6% par rapport à son pic historique de l'après-guerre atteint en octobre 2009 (8,5%) ;
- L'emploi des jeunes a reculé de près de 7 % par rapport au niveau général de l'emploi depuis le début de la crise, et celui des personnes non qualifiées de 5 % ;
- L'emploi précaire a considérablement augmenté en raison de la réticence des entreprises à embaucher ;
- Les chômeurs de longue durée, qui comptaient pour 27% des demandeurs d'emploi avant la crise, sont désormais 35%, ce qui accroît le risque d'un chômage davantage structurel que conjoncturel en raison de l'érosion des compétences.

Alors que propose de faire l'OCDE ? Pour cette organisation, *«il est impératif que les gouvernements utilisent tous les moyens à leur disposition pour aider les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes, en supprimant les obstacles à la création d'emplois et en investissant dans l'éducation et la formation professionnelle»*. À ce discours, que l'on entend depuis toujours, M. Gurria ne craint pas d'ajouter des évidences telles que : *«Les États doivent faire face à la crise de l'emploi avec des mesures de politique macroéconomique adaptées»* !

Pour faire un peu actuel, le rapport insiste cependant sur le fait *«qu'il faut des mesures immédiates pour stabiliser le système bancaire européen, et un assouplissement de la politique budgétaire dans la mesure où les gouvernements conservent une marge de manœuvre»*, ce qui est contradictoire avec les politiques de rigueur imposées à de nombreux pays.

La solution est pourtant évidente : c'est une baisse importante de la durée du travail pour tous, sans diminution de salaire. Mais pour cela, il faut en finir avec le système capitaliste.

Un gaspillage effarant

Outre de nombreux autres méfaits, un des plus graves dangers du capitalisme est la menace qu'il fait peser sur l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles de la planète.

Ainsi selon les estimations fournies le 6 juillet dernier par l'Université des Nations Unies[3], les équipements électriques et électroniques produits dans le monde en 2011 contenaient, outre d'autres métaux peu abondants (le cobalt, le palladium) environ 320 tonnes d'or (soit 7,7% de la production mondiale) et 7.500 tonnes d'argent. Mais moins de 15% de ces quantités sont recyclées.

Ces quantités d'or et d'argent sont pourtant évaluées respectivement à 13 et à 4 milliards d'euros. Ce qui est loin d'être négligeable.

Deux phénomènes contradictoires expliqueraient ce faible taux de recyclage : la grande dispersion dans le monde des flux de collecte de déchets d'équipements électroniques et électriques. Le taux de collecte est faible (environ 10%) dans les pays industrialisés riches qui possèdent les technologies adéquates[4] et élevé (80 à 90%) dans les pays en développement qui préfèrent recycler des métaux plus faciles à extraire comme le cuivre, l'aluminium ou l'acier[5]. Comme le dit un représentant de l'entreprise belge de recyclage des métaux précieux : *«il faut passer de la gestion des déchets à une logique de gestion des ressources»*. Cela pourrait aussi permettre de réduire un peu le chômage !

Jean-Pierre MON.

1 *OCDE =* Organisation de Coopération et de Développement Economique.

2 Rapport annuel sur les perspectives de l'emploi, 10/07/2012.

3 Créée en 1973, l'Université des Nations unies (UNU) constitue la branche universitaire de l'ONU et sert les buts et principes énoncés dans la charte de cette dernière. L'UNU entreprend des recherches pour résoudre les problèmes mondiaux urgents tels que la survie, le développement et le bien-être humain.

4 La réglementation européenne rend pourtant obligatoire l'extraction de la fraction recyclable des DEEE et son envoi dans les filières autorisées.

5 Généralement dans des conditions désastreuses pour l'environnement et la santé des personnels

Incroyable ! La Grèce pourrait obtenir des taux d'emprunt inférieurs à ceux de l'Allemagne car ses réserves pétrolières et gazeuses sont faramineuses... et l'objet de convoitises douteuses.
GILLES PETIT interroge:n'est-ce pas ce qui explique bien des choses ?

La Grèce, richissime ! ...?

par **Gilles PETIT**

Marie-Caroline Porteu, blogueuse sur Médiapart, est partie d'un article de William Engdahl, journaliste américain spécialisé dans l'énergie et la géopolitique, paru en mars 2012. Elle a entamé une enquête au long cours étonnante, ne se refusant pas le titre emblématique «TROP, C'EST TROP. J'ACCUSE ! ».

Cette colère à la Zola est venue de l'importance récemment découverte (2011) de gisements pétroliers et gazeux dans les eaux maritimes grecques : «*Ces gisements seraient totalement suffisants pour permettre à la Grèce de se désendetter !* ».

De fait, Antonis Foskolos, professeur à l'Université de Crète, estime à 22 milliards de barils les réserves au sud de son île. Une exploitation possible, dès 2016, qui égalerait la production de l'Iran.

Grèce et Crète : à portée d'un pactole libérateur.

Oui, mais voilà : ces gisements, découverts par la Grèce elle-même, tombent dans les lois de la Commission Européenne de 2007 dont une, explicite, autorise la libéralisation du marché de l'énergie et la permission de privatiser les entreprises publiques exploitant et distribuant ces ressources.

Résultat ? «*Les banques d'investissement américaines se sont approprié, en toute impunité, en profitant d'un marché déstabilisé par la soi-disant "crise des dettes souveraines européennes", une partie des infrastructures européennes de transport d'énergie.*»

Puis débarqua *Noble Energy*[1], même pas inventeur des réserves… qui réclama 60% de la production ! Selon un rapport de l'analyste politique Aristote Vassilakis (juillet 2011), Washington poussait la Grèce et la Turquie à s'associer pour le pétrole et le gaz, leur proposant 20% chacune et pour *Noble Energy* (déjà foreuse dans les eaux israéliennes), 60% : ce qu'on appelle un bon deal !

Ou plutôt, selon Marie-Caroline Porteu, «*une escroquerie, dont le peuple grec se retrouverait encore victime… sachant que l'Allemagne, par la voix du PDG de la Deutsche Bank, demande l'accélération des privatisations des services publics européens.*»

Grecs contre Grecs et… d'autres

Certains Grecs ne sont pas restés insensibles à cette "escroquerie", on s'en doute. On ne parle pas du nouveau gouvernement (Antonis Samaras, Premier ministre conservateur, associé au PASOK socialiste), mais de la société *Latsis*, majoritaire dans le groupe *Hellenic Petroleum* : à son menu, la recherche de partenaires financiers. Il faut préciser que Spiro Latsis, le patron, connait fort bien le portugais José-Manuel Barroso, le président de la Commission Européenne[2]. Cette recherche de gros fric "ami" ne pouvait donc s'adresser aux pouvoirs publics.

Pour mieux comprendre *"Vivre est un village"* autre blog de Mediapart, donne une réponse limpide : «*Les entreprises Spiro Latsis ont eu, au moins, à six reprises, les honneurs de la Commission Européenne. De 1999 à 2004, la banque du groupe, EFG Eurobank, a été choisie par la Commission pour faire transiter l'argent des financements européens en Grèce. De même, l'exécutif européen a autorisé plusieurs rapprochements entre le groupe Latsis et des banques grecques. Enfin, Barroso, une fois installé, a nommé conseiller spécial un certain Dusan Sidjanski, également patron du Centre Européen de la Culture* (fondé par Denis de Rougemont), *un machin largement financé par le groupe Latsis*».

1 *Noble Energy* est une société américaine douteuse mais claire : financée par des fonds de pension et des "hedge funds", son principal lobbyiste n'est autre que Bill Clinton, l'ancien Président des États-Unis. Pas étonnant donc d'avoir vu débarquer à Athènes (juillet 2011) son épouse Hillary, ministre d'Obama. *Noble Energy* produit également du gaz de schiste en Pennsylvanie, du pétrole dans le golfe du Mexique et au Cameroun.

2 Spiro Latsis est la 50ème fortune de la planète (la banque de son père et son armada). Il invita José Manuel Barroso (son copain de promotion à la *London School of Economics*) sur son yacht un mois avant que le Président de la Commission Européenne n'accorde 10 millions d'euros de subventions aux activités bancaires de son ami Latsis…

De son côté, le docteur Duxen, de l'Université de Crète comme Antonis Foskolos, a écrit dans l'humour (Janvier 2012) en titrant sur son blog: *«Les Grecs pourraient vivre comme les Saoudiens»* (il ne précise pas lesquels !). En illustration de Une, une dame blonde dénudée, une voiture de luxe, un paysan arrogant en fustanelle et une pluie d'euros dégringolant du ciel bleu sur une bouteille d'ouzo. Idyllique.

Mais il ne dépasse pas le constat révolté de Marie-Caroline Porteu devant la braderie des technocrates européens, la lâcheté des politiciens et l'actuel silence indigne des médias : *«ils participent à ce dépeçage»*, s'indigne-t-elle.

Duxen, certes, rappelle que les premières découvertes de ces gisements fabuleux remontent aux Allemands durant la deuxième Guerre Mondiale. Ils avaient tout cartographié en détail. Ces cartes sont ensuite tombées aux mains des Américains et Anglais… qui n'en ont rien fait avant aujourd'hui.

Il précise également qu'*Hellenic Petroleum* (le fameux Latsis), depuis 2002, gère toujours un pipe-line de 230 km entre Thessalonique et sa raffinerie de Skopje en Macédoine. Mais il se demande *«pourquoi le gouvernement grec a caché si longtemps de tels faits ?»*, ajoutant naïvement *«peut-être pour des intérêts privés ?»* Son résumé est simple : *«L'ancien ambassadeur américain en Grèce, Nicholas Burns, a révélé ces énormes gisements en mer Egée. Cela va provoquer des tensions entre la Grèce et la Turquie, un climat explosif, sans parler de Chypre !»*

D'accord pour la question turque qui évoque des histoires de creusements aux bonnes distances respectives. Mais le vrai problème est ailleurs.

9.000 milliards de dollars…

«Pourquoi cette insistance à vouloir garder la Grèce dans l'euro ?» s'interroge Marie-Caroline Porteu.

Ben tiens, l'exploitation des réserves des mers Egée et Ionienne permettraient de résorber la dette. Cela ne serait pas du goût des nouveaux souverains étrangers, bien sûr. Ainsi a-t-on vu Hillary Clinton débarquer à Athènes en juillet 2011. Tout le monde s'est aperçu depuis la découverte en 2010 de gisements de gaz au large d'Israël que cette partie de la Méditerranée regorgeait d'immenses ressources et pouvait entraîner d'énormes bouleversements économiques et, bien entendu… géopolitiques.

Selon Aristote Vassilakis, *«les enquêtes mesurant la quantité de gaz naturel ont évalué les réserves à 9.000 milliards de dollars»* !

La dette grecque parait ridicule comparée à cette somme.

La plate-forme gazière Paul Romano, de Noble Energy, entre Israël et Chypre. (blog Noble Energy)

Washington, Moscou et autres voraces…

Dès juillet 2011, Washington s'est précipité sur cette invraisemblable manne pétrolière grecque : Hillary Clinton s'est ruée à Athènes avec Richard Morningstar, ancien conseiller de son président de mari, spécialiste du démembrement de l'ex-URSS. Morningstar et le curieux Matthew Bryza avaient été les artisans des projets d'oléoducs et gazoducs destinés à couper la Russie de l'Europe. Bryza ne voulait pas entendre parler de l'oléoduc russe *South Stream* pendant que Morningstar défendait mordicus l'oléoduc BTC qui part de Bakou (sur la mer Caspienne en Azerbaïdjan), passe par Tbilissi (Géorgie) pour déboucher au port turc de Ceyhan. Une entreprise fort coûteuse, mais évitant un transit par la Russie.

Puis Morningstar a tenté de convaincre les Grecs d'oublier leur coopération avec Moscou sur le *South Stream*, de s'entendre avec les Turcs en oubliant la question Chypre… tout ça pour en arriver aux fameux 60% de bénéfices pour *Noble Energy* !

Mais Chypre complique la situation : *Noble Energy* a découvert du gaz au large de ses côtes : 200 milliards de mètres cubes, confirmé par Charles Davidson, son directeur général : *«un gisement de première importance mondiale»*.

Mais voilà, l'île gréco-turque est partagée en deux : le gaz de *Noble Energy* se situe dans la partie grecque, membre de l'UE, dirigée par Demetris Christofias, le seul président communiste de l'UE. Christofias est également proche d'Israël et de Moscou, donc critique vis-à-vis des États-Unis et de la Turquie : vous voyez le patacaisse ?

En ce moment, Israël projette de construire un gazoduc sous-marin à travers les eaux de Chypre jusqu'en Grèce à destination de l'UE… en oubliant la Turquie. Imaginez les bisbilles aujourd'hui entre l'Union Européenne, Chypre, *Noble Energy* (donc les Etats-Unis), la Grèce, la Turquie, Israël, le Liban, la Syrie (très riche : la croûte de sel affleure chez elle) et la Russie !

Tiens, tiens, il ne se passe rien en Syrie, à l'heure actuelle ? Et la Russie ne refuse-t-elle toujours aucune ingérence de l'ONU chez l'ami Assad ? Bizarre, bizarre.

L'expert David Hynes, de l'Université de Tulane (Nouvelle-Orléans) a confirmé à Athènes : *«La Grèce pourrait tout rembourser, et cela lui rapporterait 300 milliards d'euros en 25 ans.»*

En attendant, la Grèce en est à son onzième plan d'austérité, quémande prêts sur prêts à l'UE et au FMI, réduit les salaires, remanie son personnel politique, suspend le versement des retraites. Ces mêmes FMI et UE, tout comme l'Allemagne, exigent que la Grèce vende ses ports, ses entreprises publiques (avec les compagnies pétrolières publiques, bien entendu) : paradoxal, non ?

La Grèce est un peu fautive dans cette offre dégradante de braderie : elle a omis de déclarer une Zone Économique Exclusive (ZEE, créée en 1994) pour dénicher du pétrole ; elle pêchait alors par simple ignorance de son réservoir. Le problème, c'est qu'une ZEE confère à l'État des droits relatifs aux richesses de son sous-sol jusqu'à… 200 milles marins de ses côtes.

Pétrole français dans les calanques

La croûte de sel en Méditerranée est énorme : 2 km d'épaisseur, dus à la "crise de salinité messinienne", il y a 5 millions d'années, lorsqu'à Gibraltar, les mouvements tectoniques refermèrent la Méditerranée. Une mer qui baissa de 1.500m : Bouygues s'en rendit compte avec la construction du périphérique de Lyon où l'on s'aperçut que le "canyon" du Rhône avait laissé de la rocaille et non le sable attendu.

Mais qui disait sel, disait protection et sédiments… et donc pétrole. Les carottages récents donnèrent raison aux géologues Georges Clauzon et l'italienne Maria Chita, violemment hués et agressés en France et en Italie lorsqu'ils évoquèrent leurs conclusions et l'idée de pétrole en 1971.

Il existe donc bien un gisement dans le Golfe du Lion. Il s'étend sur 9.375 km² (plus vaste que la Corse !), à 30 km des côtes varoises et du futur Parc National des Calanques. Le permis d'exploration *"Rhône Maritime"* fut délivré en 2002 à la société *TGS* (*Shell, Halliburton, Statoil Russia*), puis prolongé en 2006 au profit de *Melrose Mediterranean Ltd*, aujourd'hui aux mains de *Noble Energy France* (la revoilà !), dont le siège est à Houston.

Nicolas Sarkozy s'était montré péremptoire lors du renouvellement, le 6 avril dernier, du permis d'exploration *: «Je n'accepterai pas de forage pétrolier devant les calanques. Je n'ai pas voulu d'éoliennes dans la baie du Mont Saint-Michel»*, propos confirmé par Nathalie Kosciusko-Morizet.

Une énième entourloupe de l'Ex, puisque le 8 juin, Nicole Bricq, la nouvelle ministre de l'Environnement, découvrit que le droit minier *"Rhône Maritime"* (avec *Noble Energy*) était toujours valide.

Tiens, tiens, Nicole Bricq fut débarquée le 22 juin. Certes, on prétexta le féroce lobbying de *Shell* pour les forages au large de la Guyane qu'elle aurait stoppés (avec l'accord d'Arnaud Montebourg, le ministre du Redressement Productif). Mais *Shell* l'emporta sur la ministre par chantage, promettant de ne pas toucher à la raffinerie *Petroplus* de Rouen, fief de l'électorat de Laurent Fabius.

C'est sans doute vrai. Mais l'histoire de *Rhône Maritime* s'y est forcément rajoutée. Et elle confirme que la France était au courant de ces richesses depuis un bon moment. Et donc de la politique à mener avant les élections législatives grecques et du soutien public à donner soit au conservateur Antonis Samaras, soit au Syriza (Front de Gauche) d'Alexis Tsipras (que François Hollande démolit consciencieusement à la télévision grecque).

À méditer sur les choix du nouveau gouvernement français.

Une colonisation moderne

Bref, on est en train d'assister à la belle mise à sac d'un pays, rappelant curieusement les colonisations depuis deux siècles avec les pillages calédoniens (nickel), chilien (cuivre) ou du sous-sol africain (récurrentes, après le pétrole algérien, avec l'uranium et son radon mortel de Falea au Mali aux mains d'*Areva*).

Mais là, on est en 2012 et en Europe. Plus besoin de troupes armées et de massacres : des groupes financiers multi nationaux bien assis suffisent.

Avoir lu de-ci de-là que le peuple grec était tricheur ou feignant fait sourire tellement les chiffres en jeu sont disproportionnés par rapport aux milliards « oubliés » par les non-imposés (armateurs ou le clergé orthodoxe) et surtout par ce hold-up fomenté aujourd'hui par les banques sur ces énormes richesses potentielles. Sans parler du superbe silence des médias. Lesquels, benoîtement, assistent à l'augmentation de la pauvreté d'un peuple "irresponsable", désormais obligé de mendier.

On ne sait comment aurait réagi Alexis Tsipras, le leader de Syriza, le frère du Front de Gauche, s'il avait été élu. Quels auraient été ses moyens pour lutter contre les groupes américains et la Commission Européenne et sauver son pays de cette escroquerie étrangère ? Se sachant responsable d'un pays potentiellement le plus riche d'Europe ?

Je ne saurais répondre.

Et l'écologie, hein ?

Il est évident que je n'ai parlé que de revenus financiers dans ces ressources pétrolières et gazières. L'actualité, c'est que les compagnies privées, notamment américaines, ont actuellement le champ libre. Avec la gentille permission de l'Union Européenne et d'une oligarchie complice et bien sûr intéressée.

C'est pourquoi je n'ai nullement évoqué le problème écologique, constatant simplement qu'aujourd'hui, la Grèce pourrait facilement se sauver de sa misère et devenir un "Qatar" européen. Il reste deux problèmes majeurs : s'accroche-t-on désespérément au pétrole jusqu'à son extinction ou l'abandonne-t-on définitivement pour d'autres sources d'énergie ? Impossible, bien sûr.

Le 20 avril 2010, la plate-forme suisse *Deepwater Horizon*, travaillant pour BP, a explosé dans le golfe du Mexique. Ses 1,27 million de litres de pétrole extraits quotidiennement ont continué des mois durant à se déverser et polluer la Louisiane. Une évidence s'est imposée : on ne savait pas vraiment gérer les accidents de forages en profondeur. Et on ne le sait toujours pas, deux ans plus tard. Creuser en toute sécurité à moins 2.000 mètres, on ne sait toujours pas faire. Et c'est la profondeur au large de Marseille.

Alors, d'un côté, sauver la Grèce, enrichir la France (et l'Italie, et Chypre, et la Turquie, et la Syrie, et le Liban, et Israël ou bien les fonds de pensions américains, les oligarques russes, les banques allemandes et conjointes), de l'autre côté, ne pas prendre le risque de polluer définitivement la Méditerranée : vous sauriez prendre une décision, vous (si vous étiez le seul décideur) ?

G. P.

Comme annoncé précédemment, (*GR* 1133, p.5), le Comité pour l'Audit Citoyen de la dette publique (CAC, mais pas 40) a tenu ses assises nationales le 23 juin dernier à Paris. Il a publié son rapport d'étape le 2 juillet.

Avant de reproduire l'essentiel de ce rapport[1], rappelons que c'est un grand nombre d'associations diverses qui a demandé, dès l'année dernière, qu'un audit public de la dette soit officiellement organisé, pour que soit clairement connu tout ce qui touche à la dette publique (voir *GR* 1128, p.4). Cette demande, que les grands médias n'ont pas publiée, n'a pas été entendue par nos "responsables". C'est donc pour un audit "citoyen" qu'un appel a été lancé, en octobre dernier, sur le site auditcitoyen.org. Il a recueilli plus de 60.000 signatures. Ce qui montre qu'en France il y a au moins 60.000 personnes, parmi celles qui ont trouvé cet appel sur internet, qui souhaitent comprendre pourquoi elles sont mises en demeure de se serrer la ceinture pour rembourser une dette qu'elles ne se souviennent pas avoir contractée.

Plus d'une centaine de collectifs locaux se sont alors formés dans tout le pays. Regroupant non seulement des citoyens militants sociaux, associatifs, syndicalistes, mais aussi des collectivités territoriales et des responsables communaux, stupéfaits d'apprendre que, sans qu'ils s'en doutent, les emprunts qu'ils avaient contractés étaient toxiques, et inquiets des conséquences de la faillite de Dexia, leur banque, sur leurs budgets.

Dès la formation du nouveau gouvernement, le CAC a écrit aux ministres concernés pour leur demander que des représentants du mouvement social et de ce collectif soient associés à un audit public de la dette et des finances publiques. Les autorités n'ont pas répondu à cette demande. Mais le CAC la maintient, estimant qu'il faut qu'un vrai débat démocratique soit officiellement organisé autour, non seulement des origines de la dette, mais aussi des alternatives possibles aux régressions sociales qui résulteraient de mesures arbitraires sous prétexte de devoir la rembourser.

Son rapport d'étape du 2 juillet, rappelle d'abord quelques vérités sur la dette, que nos lecteurs connaissent depuis novembre dernier[2].

Il s'attache ensuite à chercher d'où vient l'essentiel de la dette, estimant que *«pour trouver des solutions de sortie de crise, il faut porter le bon diagnostic sur ses origines»*[3].

Et il montre que c'est à l'État qu'il faut imputer la majeure partie du déficit, qu'on ne peut donc incriminer ni des dépenses inconsidérées de la part des collectivités locales, ni le "trou" de la sécurité sociale :

D'où vient l'endettement de l'État ?

Le diagnostic est clair : la dette publique n'est pas due à une trop grande augmentation des dépences publiques, celles-ci, au contraire, ont même plutôt baissé avant la crise : leur poids, par rapport au PIB, est resté stable entre 1985 et 2006. Donc, non, on ne peut pas dire, comme on l'entend souvent que c'est parce que *«la France a vécu au-dessus de ses moyens»* qu'une restriction des dépenses publiques serait "nécessaire".

La croissance de la dette a pris sa source à deux endroits : la diminution des recettes de l'État et l'obligation d'emprunter auprès des marchés financiers.

Cadeaux fiscaux

Entre 1982 à 2010, les recettes sont passées de 23% à 15% du PIB, du fait de la réduction des impôts. Les taux du barème de l'impôt sur les revenus ont été abaissés, particulièrement celui de la tranche supérieure, qui est passé de 65% à 41% en vingt ans. Cette baisse signifie (en tenant compte de l'inflation) 19,6 milliards de moins pour l'État en 2011 par rapport à 1999. En outre, *«les allègements de cotisations sociales décidés et systématiquement amplifiés depuis 1995 représentent aujourd'hui un manque de 30 milliards d'euros par an dans les recettes publiques»*. Or ces exonérations, qui étaient censées faire baisser le chômage, ont, en fait, créé très peu d'emplois, tandis que la loi "Travail, emploi et pouvoir d'achat" (TEPA) d'août 2007 a coûté 20 milliards d'euros pendant la période 2007-2011.

L'impôt moyen sur les sociétés est passé de 45% en 1986 à 33% aujourd'hui, et pour les grandes entreprises, celles du CAC40, l'impôt effectif n'est plus que de 8% : l'ensemble de ces exonérations et baisses d'impôts sur les sociétés pendant le quinquennat 2007-2012 a été estimé, par l'ancien rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, le député UMP Gilles Carrez, à une baisse des recettes de l'État de 100 milliards d'euros par an : si la fiscalité était restée ce qu'elle était en 2000, la France aurait connu un excédent budgétaire en 2006, 2007 et 2008.

Par contre, le surplus de prélèvements sur les

1 Le titre de ce rapport d'étape est *Que savons-nous de la dette publique?* et se trouve sur internet à l'adresse www.audit-citoyen.org. Toutes les citations de cet article sont extraites de ce rapport d'étape.

2 Voir *La dette publique pour les nuls*, par Guy Evrard, *GR* 1125, p.5.

classes moyennes et modestes (dû, entre autres, à des hausses de la TVA) est estimé à 3 milliards.
En plus des coupes pratiquées dans les recettes de l'État, le rapport évoque «*la socialisation des pertes de sociétés privées*». 275 milliards ont été versés, entre 1992 et 2010, pour compenser des exonérations de cotisations sociales dont ont bénéficié des sociétés privées. Mais l'efficacité de ces cadeaux fiscaux pour maintenir ou créer des emplois… n'est pas prouvée. Évoquant les niches fiscales, le rapport prend l'exemple de la niche "Copé" (du nom du ministre du budget qui la fit voter) : elle bénéficie quasi exclusivement aux grands groupes (96% de cette économie d'impôt profite à 250 grandes entreprises) et son coût budgétaire se situe entre 15 et plus de 30 milliards de 2004 à 2010.

Soumission aux marchés

En plus d'avoir ainsi organisé la baisse de leurs recettes, les États se sont «*dépossédés de la faculté d'utiliser le financement de la Banque centrale*». Ils se sont contraints, pour financer la totalité de leurs déficits, à emprunter aux marchés financiers, en émettant des obligations publiques. Les banques qui achètent ces obligations réalisent ainsi de très bonnes affaires : elles prêtent aux États à environ 3% (taux actuel pour la France) ou même à 7% (taux actuel pour l'Italie et l'Espagne), alors qu'elles se refinancent auprès de la Banque centrale européenne (BCE) à seulement 1% !
Depuis 2009, les États de la zone euro ne peuvent plus non plus décider du taux d'intérêt des obligations qu'ils émettent. Indépendance de la BCE oblige ! Conformément à l'idéologie libérale, ces taux sont donc maintenant décidés par "les marchés", c'est-à-dire qu'ils dépendent des (trois) agences de notation (étatsuniennes) et des jeux spéculatifs des "investisseurs" (hedge funds, fonds de pension, fonds de placements, compagnies d'assurance, etc.). Et les seules charges d'intérêt (pas le remboursement) de la dette de l'État France ont coûté 47,2 milliards d'euros en 2010, soit l'équivalant de l'impôt sur le revenu des contribuables ! 2,3 points du PIB !

La logique dirigeante

Le rapport présente alors une excellente analyse de la politique macroéconomique qui a mené à cette situation. Y interviennent : la politique exportatrice de nombreux pays, (Chine, Japon, Allemagne, etc.), la baisse des salaires sous prétexte que "compétitivité internationale oblige", qui a entraîné celle de la consommation et la hausse de l'endettement des ménages, la libre circulation des personnes et des capitaux qui a permis aux ménages les plus riches et aux entreprises de choisir le pays où ils paient moins d'impôts, grâce à la concurrence fiscale, prétexte aussi pour imposer la baisse des dépenses sociales. Au final : creusement constant des inégalités.

Conséquences pour les collectivités locales

Les collectivités locales, qui assurent plus de 70% de l'investissement public en France, ont subi les effets de cette politique libérale imposée. Fin 2011, l'encours de leur dette s'est élevé à plus de 166 milliards d'euros, celui des établissements publics de santé à 24 milliards et fin 2008, celui du logement social à près de 90 milliards d'euros.
Avant le début du siècle, ce sont les Caisses d'épargne, le Crédit agricole et la banque Dexia qui leur prêtaient, à des taux fixes ou révisables. Les choses ont alors bien changé. Le rapport explique quel «*engrenage diabolique*» a construit cette dernière, la banque Dexia, en associant le financement qui leur était demandé avec, dans un même contrat, un produit dérivé spéculatif, constituant ainsi un prêt toxique, dont l'emprunteur supporte tous les risques, tandis qu'il permet à la banque de multiplier ses marges par 2, voire par 3.
En 2008, Dexia proposait 223 types différents de prêts, dans lesquels des majorations de taux s'ajoutaient les unes aux autres, sans possibilité de retour en arrière. Mais elle a su faire miroiter un illusoire allègement de leurs charges aux collectivités qui, suivant ses conseils, réaménageaient leurs emprunts… S'étant ainsi fait piéger, celles-ci se sont retrouvées, en 2010, devoir payer des taux d'intérêt de plus de 20% ! Et pour transformer ces prêts toxiques en prêts normaux, elles étaient mises dans l'obligation de payer "une soulte" dont le montant était parfois supérieur à la somme restant due !
Face à l'ampleur du désastre, l'État a fini par réagir. Une commission d'enquête a été créée, qui a déjà «*permis de mettre en évidence des défaillances à tous les niveaux de la puissance publique, la crédulité et le manque de sérieux de certains élus, mais surtout la responsabilité des banques… Rappelons que Dexia a été renflouée par les États français et belge en octobre 2008, puis de nouveau en octobre 2011 et que son démantèlement est en cours*».
La dette publique française est détenue, en majorité, 65% environ, par des personnes ne résidant pas en France. Cette proportion commence à baisser avec la "crise de l'euro". Le rapport reproduit à ce propos d'intéressants tableaux de ● ● ●

l'Agence France Trésor, ainsi que la liste, par l'agence Reuters, des 50 plus gros détenteurs de la dette en 2011.

Voici la conclusion de ce rapport d'étape :

Un examen rigoureux des causes du creusement de la dette publique apporte un cinglant démenti au discours dominant : non, la dette publique n'est pas due à une dérive inconsidérée des dépenses publiques. Oui, elle provient pour une large part de la politique systématiquement orchestrée de réduction des recettes publiques. Cette politique est menée depuis trente ans au nom d'arguments fallacieux : les baisses d'impôts et les allègements de cotisations sociales n'ont pas produit les effets attendus sur l'emploi et l'activité. Ces politiques ont pour l'essentiel alimenté le creusement des inégalités de revenu, en réduisant les coûts salariaux au profit des actionnaires, et en allégeant la charge fiscale sur les plus riches.

Quant à l'aggravation brutale de la dette au cours des dernières années, elle vient entièrement de la récession provoquée par la crise depuis 2008. Or cette crise financière et économique résulte non pas de la dérive des dépenses publiques, comme veut nous le faire croire le discours officiel obsédé par les déficits, mais des dérives d'une industrie financière dérégulée, et, pour le cas européen, des failles structurelles d'une zone euro bâtie en fonction des intérêts de la finance.

Le Collectif pour l'audit citoyen de la dette publique refuse donc les politiques d'austérité car elles sont fondées sur des arguments mensongers. Nous demandons au gouvernement français de réaliser non pas seulement un audit de l'exécution de la loi de finances 2012, mais un véritable audit approfondi de l'origine de la dette publique en examinant les causes des déficits publics depuis une vingtaine d'années.

Nous sommes prêts, bien entendu, à contribuer à la réalisation de cet audit, seul de nature à éclairer les citoyens sur l'origine de la situation actuelle et sur les moyens d'en sortir.

Cette année est célébré le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. C'est l'occasion d'un retour sur l'œuvre et la pensée du philosophe (1712-1778).
En particulier, dans la France des débats électoraux de 2012, de nombreux médias se sont interrogés sur la pertinence des idées développées dans le Contrat social.
Mais aussi, alors que la conférence RIO+20 vient d'entériner la marchandisation de la nature, il est opportun de revenir sur la vision rousseauiste de la relation de l'homme à la nature. Philosophe des Lumières, J-J Rousseau n'en était pas moins critique de cette foi absolue d'alors dans le progrès.
GUY EVRARD tente ici de retenir de l'œuvre du philosophe mise en avant ces derniers mois, les idées qui continuent d'inspirer notre réflexion ou de faire débat à la Grande Relève !

J.-J. Rousseau à *La Grande Relève* !

par **Guy EVRARD**

Jean-Jacques Rousseau[1] est né roturier, d'une famille protestante d'origine française, un père horloger et une mère qui meurt suite à sa naissance. Livré à lui-même dès son jeune âge, autodidacte, c'est donc en lui-même et dans les hasards de ses errances, de fuites en refuges, entre exils et conversions, qu'il puise les éléments de réflexion à la source de son œuvre. Une œuvre qui suscita tour à tour amitiés et inimitiés envers son auteur, mais qui laisse, aujourd'hui encore, une profonde empreinte, tant les sujets sur lesquels il développa ses idées restent débattus. Une œuvre qui s'inscrit dans l'histoire de la pensée.

À Genève en 1712, Jean-Jacques Rousseau nait de parents citoyens et donc citoyen lui-même, de la République de Genève[2, 3]. Il revendique cette naissance républicaine, forgeant ainsi progressivement son idéal de liberté et d'égalité. Il dédiera à la République de Genève son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, en 1755. Ses déambulations ou retraites dans des lieux où la nature est belle sont pour lui des moments de bonheur et de passion. Encore enfant, dévorant les romans de la bibliothèque familiale, il rencontre très tôt les sentiments humains, et développe ainsi sa propre sensibilité, cultivant l'introspection, dont son œuvre est souvent marquée. Les sentiments précédant les concepts, il y reconnaît une «*dangereuse méthode*» : «*Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments m'étaient déjà connus. Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti*.» Dans l'*Émile*, il en fait un principe d'éduca-

tion, dont la pédagogie est évidemment aujourd'hui toujours source de polémique, tant elle peut être pervertie : «*Vivre est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : il sera premièrement un homme*». Claude Lévi-Strauss verra en lui le fondateur des sciences de l'homme.

*

Jean-Jacques Rousseau meurt le 2 juillet 1778 à Ermenonville, bourgade de l'Oise. Il entrera au Panthéon en 1794. Peu de temps après sa mort, Maximilien Robespierre, alors âgé de vingt ans, vient lui rendre hommage, au seuil de sa maison. Il écrira cette *Dédicaces aux mânes de Rousseau*: «*Homme divin, tu m'as appris à me connaître... Je veux suivre ta trace vénérée... heureux si, dans la périlleuse carrière qu'une révolution inouïe vient d'ouvrir devant nous, je reste constamment fidèle aux inspirations que j'ai puisées dans tes écrits.*»[4]

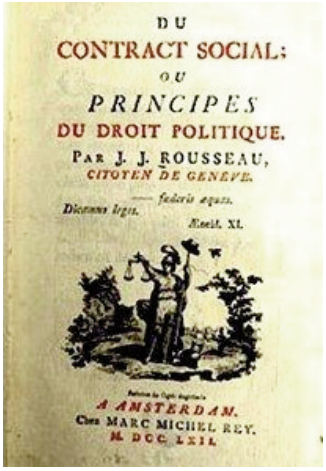

Jean-Jacques Rousseau et le Contrat social (Repris de France-Culture)

Airs de campagne (électorale) et *Contrat social*

Après plusieurs émissions consacrées à Jean-Jacques Rousseau depuis le début de l'année, France-Culture saisissait l'opportunité, au terme d'une période électorale qui surfa malheureusement plus souvent sur la forme politicienne que sur le fond des idées, pour interroger[5] : *Toujours modernes, les théories républicaines de Rousseau ?* «*En 1762 (...) il mettait la touche finale à son très célèbre "Contrat social". Depuis, ce texte s'est imposé comme l'un des plus importants de la philosophie politique, surtout à partir de la Révolution française dont les plus enragés se réclamaient des théories de Rousseau - (...)* alors que *le philosophe genevois, loin d'appeler à l'insurrection, considérait que celle-ci attisait en l'homme tout ce qu'il y a de pernicieux.*» Paul Audi, philosophe, répond que c'est d'abord l'injustice sociale qu'a éprouvée Jean-Jacques Rousseau dès ses premiers pas dans la recherche d'un travail qui l'a conduit à cette réflexion, vite élargie. «*Dans le système de l'ancien régime, la hiérarchie et les fondements de l'autorité ne laissaient pas de place à l'égalité, elle-même subordonnée à la notion de liberté, (...) qu'on peut éprouver au sein d'une société civile à la fois policée et réglementée par des lois.*» Et il conclut que la pensée de Rousseau «*consista*, dès l'origine, *à affirmer que la seule universalité digne de ce nom devait être (...) un principe d'égalité. Au commencement est l'égalité.*» Si aujourd'hui la hiérarchie et l'autorité ne reposent plus tout à fait sur les mêmes fondements, ne sont-elles pas toujours aussi pesantes à ceux qui ne parviennent pas à emprunter l'ascenseur social républicain, mis en panne par le développement du capitalisme ?

Une fois ce principe d'égalité établi, Rousseau ne concevait pas de démocratie autre que directe, reposant sur les modèles de l'antiquité. Pour Paul Audi, l'apport principal du *Contrat social* a été de placer la souveraineté dans le peuple de manière inaliénable. «*Il n'y a pas de souveraineté transcendante au peuple lui-même.*» En revanche, sur les questions d'égalité et de démocratie représentative «*Il y a des caractères d'autorité (...) qui ne sont pas du tout ceux élaborés dans le "Contrat social". Aujourd'hui, nous parlons beaucoup de transfert de souveraineté, mais il s'agit en fait d'une démultiplication des lieux d'autorité.*» Sauf que ces nouveaux lieux d'autorité n'ont pas, comme nous l'avons souvent dénoncé, la moindre légitimité démocratique populaire, même dans le modèle représentatif moderne ! Sans aucun doute, ils seraient condamnés par Rousseau.

À deux représentants du peuple (dont le passé universitaire témoigne qu'ils ont pu, eux, emprunter l'ascenseur social républicain) élus députés, l'un UMP, l'autre PS, à qui l'on demande leur appréciation du *Contrat social*, ceux-ci ont une réponse convenue, qui ne met pas en danger leur statut d'élus professionnels. Pour le premier, l'égalité des droits est bien au cœur de la conception politique française, préalable pour assurer un pacte national solide. Il ajoute cependant : «*Nécessaire, mais évidemment insuffisante : si l'on se contente d'égalité des droits sans regarder ce que cela signifie en termes de devoirs, d'obligations, de contreparties, je crois que cela ne suffit pas pour garantir l'unité et le bon fonctionnement de la société.*» Pour le second, l'égalité des droits et les libertés reconnues par les lois sont aussi évidemment essentielles et fondatrices. «*Mais ensuite, les inégalités de toutes sortes, économiques, culturelles et sociales, viennent mettre en cause l'exercice des libertés et de la citoyenneté. Depuis le 18ème siècle, nous avons mesuré qu'il fallait agir par la loi et le biais de l'action publique pour s'efforcer de mieux garantir l'accès à l'égalité pour un nombre plus important de nos concitoyens*». ● ● ●

Tous les deux admettent que la démocratie représentative présente des insuffisances, et davantage encore à l'échelle européenne et mondiale (c'est le moins que l'on puisse dire), mais jugent la démocratie directe inapplicable. En somme, de bon gardiens du temple républicain version Vème République, pour qui des vœux pieux valent mieux qu'une nouvelle révolution, qui pourrait aller jusqu'à bousculer le capitalisme, qui s'est fort bien accommodé des défauts du système actuel !

Ce qui n'a pas échappé à un auditeur, qui moque cette façade commune de défenseurs de la loi garante de l'égalité, sans toutefois mettre UMP et PS strictement sur le même pied : «*Rares sont les domaines où l'on a pu voir l'UMP, comme le PS, lutter pour le respect de la loi en tant qu'elle est garante de l'égalité. (...) Une formation politique se réclame plus que toute autre de l'égalité. C'est le Front de gauche. Seule la loi permet en la matière de faire progresser l'égalité. Dès lors que la loi est appliquée (...). Quant aux tartuffes de l'égalité dans sa version "discrimination positive" ou "inégalité des civilisations", ils donnent envie de rire (...) tant ils ont tourné le dos à Jean-Jacques Rousseau. (...) C'est très bien de parler de Rousseau. Ce serait encore mieux de donner la parole à ses véritables héritiers.*» Sacrifiant à l'illusion du grand rendez-vous quinquennal de la démocratie, mais sans y entrevoir de nouveaux horizons à la hauteur des défis auxquels nos sociétés sont confrontées, *Philosophie Magazine*[6] caricature l'affrontement au second tour entre Nicolas Sarkozy et François Hollande comme la réplique de la controverse décalée entre Thomas Hobbes (1588-1679) et Jean-Jacques Rousseau : «*L'un était convaincu que "l'homme est un loup pour l'homme" et a donc imaginé un État Léviathan*[7]*. L'autre défendait au contraire une bonté naturelle appelée à être réactivée par un "contrat social". (...) Il est en effet frappant de constater à quel point Nicolas Sarkozy est proche de la philosophie libérale et autoritaire de Hobbes*[7]*, là où François Hollande rejoint l'aspiration républicaine de Rousseau.*» La suite est plus étonnante mais intéressante à méditer : «*Vu sous cet angle, le débat, en apparence atone, de la présidentielle prend un relief inattendu. Et ses enjeux s'éclairent car (...) les Français apparaissent majoritairement rousseauistes mais aux prises avec un monde hobbesien dédié à la compétition de tous contre tous.*» À vouloir résumer la vie politique au seul affrontement des deux partis majoritaires, c'est effectivement se priver de la réflexion de tous ceux qui n'acceptent pas ce jeu à deux où le capitalisme est le seul vainqueur. Alors, il ne faut pas se plaindre de la monotonie de la campagne électorale. Celle du Front de gauche rompait cette monotonie, les abstentionnistes par choix politique avaient également beaucoup à dire pour peu qu'ils aient eu la parole. Mais il fallait vouloir entendre. La *GR* s'est faite l'écho, de ces points de vue. Quant au sondage auquel se réfère *Philosophie Magazine*, il montre que, certes, les Français aiment à se flatter d'être rousseauistes, c'est conforme à l'image de leur histoire révolutionnaire, mais, pétris d'individualisme depuis près d'un demi-siècle, ils adhèrent majoritairement à l'apparente liberté dont se targue le libéralisme, même s'ils en subissent les méfaits.

Jusqu'à quand ?

De l'homme et la nature à l'homme moderne

La nature est au centre de la théorie politique de Jean-Jacques Rousseau, probablement bien plus fondamentalement que dans celle de mouvements écologistes d'aujourd'hui. Dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau imagine le passage de l'état de nature à l'état social : «*L'état de nature est un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, et dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent.*» Contrairement à Hobbes, pour qui à l'état de nature c'est la guerre de tous contre tous, Rousseau considère que l'inégalité naturelle est négligeable et que les êtres n'y sont pas sensibles puisqu'ils vivent libres, indépendants les uns des autres. C'est lorsque les hommes commencent à faire société que les choses se gâtent jusqu'à «*rendre un être méchant en le rendant sociable*».

Aujourd'hui, certains anthropologues et archéologues[8,9] analysent en effet leurs découvertes en admettant que c'est bien à la révolution du néolithique, lorsque de chasseurs-cueilleurs au paléolithique supérieur, dans une société qualifiée parfois "d'abondance", les hommes se fixent et deviennent progressivement agriculteurs, qu'apparaissent des

Les Charmettes, où Rousseau a goûté le bonheur de la vie rustique (Cliché repris de Lagarde et Michard)

rapports sociaux de domination, première étape vers la société de classes.

*

Dans un numéro spécial de *l'Humanité*, Bruno Bernardi[8], philosophe, met en évidence toute la cohérence de la pensée de Jean-Jacques Rousseau. Ainsi, nous dit-il, dans le *Second discours*, «*Rousseau montre que le rapport que les hommes entretiennent avec la nature est la racine du rapport que les hommes entretiennent entre eux : c'est en particulier l'invention de l'agriculture et de la métallurgie qui a entraîné l'institution de la propriété foncière et de ce fait la création des classes sociales. (...) Selon Rousseau, le rapport à la nature nous est donc nécessaire dans la constitution d'un juste rapport à nous-mêmes, ce qui a une portée politique évidente.*» Selon Bernardi, pour Rousseau, «*la condition de l'homme moderne tient dans le fait d'avoir à assumer à la fois sa singularité et son existence socialisée.*» Et il ajoute : «*Un siècle et demi avant Freud, les Confessions défendent une idée nouvelle : la construction de l'intériorité comme singularité. Simultanément, il pense l'homme comme être relatif, social, citoyen.*» Ces notions sont au cœur de notre débat autant philosophique que politique entre liberté individuelle et liberté collective, un débat dont la synthèse ne sera probablement jamais définitive, mais que Rousseau tentait déjà dans le *Contrat social* : «*Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale : et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout.*» L'absolutisme de cette proposition apparait aujourd'hui critiquable après les vicissitudes de l'Histoire et son insuffisance ne répond plus, me semble-t-il, aux exigences des femmes et des hommes de notre siècle dans leur lutte contre toutes les formes d'aliénation.

*

Jean-Jacques Rousseau a-t-il été un des précurseurs de l'écologie ? Sans tomber dans l'anachronisme, pour Bruno Bernardi, «*Rousseau a envisagé, c'est incontestable, l'envers du projet prométhéen de maîtrise de la nature. (...) Il a pensé la responsabilité sociale et politique qui incombe aux hommes pour les transformations qu'ils font subir à la nature. (...) Plus généralement, il montre qu'il n'y a pas de transformation du rapport à la nature qui n'implique une transformation du rapport des hommes entre eux* et inversement.» Nous sommes là tout près de notre analyse selon laquelle les luttes politiques et sociales menées aujourd'hui contre le capitalisme doivent intégrer la dimension environnementale, pas seulement parce-que le néolibéralisme détruit la nature ou cherche à en faire une marchandise, mais aussi pour ce fondement philosophique que l'homme est au départ constitutif de la nature et qu'il semble pour le moins prématuré de rompre définitivement le cordon ombilical. Il serait utile de prolonger et d'enrichir la pensée de Jean-Jacques Rousseau sur ce terrain-là, n'en déplaise, peut-être, à Jean-Michel Besnier, philosophe, qui semble vouer à la réaction toute recherche en ce sens, dans un article publié il y a quelques années dans un numéro de *Télérama* consacré au temps des Lumières : «*Car la rupture avec tout ce qui ressemble de près ou de loin à un consentement au monde, à une alliance avec lui, est le prix à payer pour satisfaire aux idéaux progressistes. Cette rupture s'effectue d'abord avec la nature, comme Rousseau en témoigne, en concevant le progrès comme le produit d'une dénaturation de l'homme et comme l'exploitation de sa perfectibilité*»[11], ce que Rousseau considérait justement avec circonspection.

Besnier ajoute : «*C'est pourquoi la tentation de reconstituer un rapport de proximité, sinon de fusion, avec la nature n'est jamais anodine et toujours contraire à la dynamique appelée par le progrès : l'illustreraient certains romantiques qui ont pactisé jadis avec le camp de la réaction politique, tout comme certains écologistes (qu'on dit "profonds") se montrent aujourd'hui disposés à militer pour les causes les plus obscurantistes*». Ce n'est évidemment ni d'écologie "fusionnelle" ni de l'écologie "profonde" dont nous attendons des progrès, mais d'une écologie scientifique et politique, celle qui analyse les phénomènes qui ont cours sur la planète et leur interaction avec les activités humaines, celle qui reconnait dans la crise globale actuelle les composantes économiques et sociales et la composante écologique, et qui s'efforce d'en comprendre les liens étroits, d'en éclairer les responsabilités, dans une stratégie de lutte pour éloigner la catastrophe finale .

*

Philosophie des Lumières

Auteur lyrique célèbre, Jean-Jacques Rousseau rédigea des articles sur la musique pour *l'Encyclopédie*. Mais, dans sa réponse à d'Alembert qui, à l'instigation de Voltaire, regrettait l'absence de théâtre à Genève, Rousseau se demandait comment le théâtre pourrait corriger les mœurs «*puisqu'il est obligé, pour plaire, de flatter les goûts du public et d'exciter ses passions ?*». Ce fut la rupture avec Voltaire et avec les

QUARANTE ANS D'ÉCRITS

1742. Projet concernant de nouveaux signes pour la musique.
1743. Dissertation sur la musique moderne.
1750. *Discours sur les sciences et les arts.*
1751. *Discours sur la vertu du héros.*
1752. *Le Devin du village* (opéra).
1752. *Narcisse ou l'amant de lui-même* (comédie).
1755. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*
1756. *Examen de deux principes avancés par M. Rameau.*
1755. *Jugement du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre.*
1758. *Lettres morales*, écrites entre 1757 et 1758, publication posthume en 1888.
1758. *Lettre sur la providence.*
1758. *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à M. d'Alembert sur les spectacles.*
1761. *Julie ou la Nouvelle Héloïse.*
1762. *Émile, ou De l'éducation*, dans lequel est inclus *la Profession de foi du vicaire savoyard*, au livre IV.
1762. *Du contrat social.*
1764. *Lettres écrites de la montagne.*
1764. *Lettres sur la législation de la Corse.*
1771. *Considérations sur le gouvernement de Pologne.*
1771. *Pygmalion.*
1781. *Essai sur l'origine des langues* (posthume).
1765. *Projet de Constitution pour la Corse* (posthume).
1767. *Dictionnaire de musique* (écrit à partir 1755, paraît à Paris en 1767).
1770. *Les Confessions* (écrites de 1765 à 1770, publication posthume).
1777. *Dialogues, Rousseau juge de Jean-Jacques* (posthume).
1778. *Les Rêveries du promeneur solitaire* (posthume).
1781. *Émile et Sophie, ou les Solitaires* (publication posthume en 1781).

UNE VIE MARQUÉE PAR LES SUCCÈS, LES REVERS, ET LES EXILS

1712. Naissance à Genève le 28 juin. Mort de sa mère, Suzanne Bernard, le 7 juillet.
1722. Jean-Jacques est mis en pension chez le pasteur Lambercier à Bossey.
1728. S'installe à Annecy chez Mme de Warens, avec qui il aura une idylle.
1745. Rousseau se lie avec Thérèse Levasseur, la lingère de son hôtel. Il compose et écrit.
1749. Collabore à l'Encyclopédie. Rencontre Diderot, Grimm, et écrit le *Discours sur les sciences et les arts.*
1750. L'Académie de Dijon couronne le *Discours sur les sciences et les arts*, qui est publié la même année.
1752. *Le Devin du village* est représenté à Fontainebleau, devant le roi, avec un grand succès.
1755. Publication du *Discours sur l'origine de l'inégalité.* Échange épistolaire avec Voltaire.
1757. Passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot. Disputes avec Diderot, Grimm et Mme d'Épinay. Il travaille à *la Nouvelle Héloïse*, à l'*Émile* et au *Contrat social*.
1761. *La Nouvelle Héloïse* est un succès considérable.
1762. L'*Émile* est condamné par le Parlement de Paris à être lacéré et brûlé. Rousseau s'enfuit. L'*Émile* et le *Contrat social* sont brûlés à Genève. Rousseau s'installe à Môtiers.
1763. Devient neuchâtelois et abdique à perpétuité son droit de bourgeoisie à Genève.
1764. Voltaire publie un pamphlet anonyme contre Rousseau.
1765. *Les Lettres écrites de la montagne* sont brûlées en Hollande et à Paris. Des pierres sont lancées contre les fenêtres de sa maison.
1766. Départ pour l'Angleterre à l'invitation du philosophe David Hume avec qui il se brouille. Rousseau travaille aux *Confessions*.
1767. Retour en France. Séjour clandestin chez le prince de Conti.
1770. Lectures publiques des *Confessions* à Paris.
1771. Interdiction de toute lecture publique des *Confessions*.
1776. Rousseau rédige *les Rêveries du promeneur solitaire*.
2 juillet 1778. Rousseau meurt chez le marquis de Girardin à Ermenonville.
1794. La Convention fait transférer les restes de Rousseau au Panthéon.

Encyclopédistes, dirigés par Diderot et d'Alembert, qui encourageaient l'art dramatique. On ne saurait ici approuver Rousseau :

En fait, selon Bruno Bernardi, les contemporains de Rousseau ne comprennent pas l'axe de sa pensée et la déforment : *«Voltaire, par exemple, prête à Rousseau le rêve d'un retour de l'homme à son état primitif, alors qu'un tel retour en arrière n'est pour lui ni possible ni souhaitable. Mais il se veut lucide (...)* devant *la face d'ombre de la civilisation. C'est à elle que nous devons le développement de notre raison, mais aussi celui de l'inégalité, de l'envie, de l'hostilité entre les hommes. Les encyclopédistes misaient sur la science et la technique. Rousseau leur objecte les mutilations que le progrès économique fait subir aux hommes et à la nature. Ils affichaient leur confiance en la seule raison, il montre la place prise par nos passions dans le développement de notre esprit.»*

Rousseau nous dit en effet, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* : *«Quoi qu'en disent les moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions (...), c'est par leur activité que notre raison se perfectionne.»*

Toujours selon Bernardi, ce qui rendait Rousseau inaudible à ses contemporains est sans doute ce par quoi il nous parle le plus aujourd'hui. *«Rousseau participe certainement du mouvement des Lumières, dont il partage le projet d'émancipation. Il est même celui qui exprime le mieux la revendication pour l'homme de sa liberté : comme personne, comme individu singulier, comme citoyen membre du peuple souverain. (...) Mais en même temps, il critique les philosophes des Lumières de "l'intérieur", en mettant en évidence leurs présupposés comme autant d'illusions: leur ignorance de ce que la liberté, sans égalité, est un leurre, leur croyance en un progrès moral et humain qui découlerait ipso facto de celui des connaissances, leur arrogance dans leur rapport à la nature considérée comme pur moyen de satisfaction de nos désirs.»* Pour Rousseau, l'homme se fait *«le tyran de lui-même et de la nature»*. Et Bruno Bernardi conclut : *«Cette lucidité est ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui si nous voulons prolonger ce projet d'émancipation et ne pas rester aveugle aux contradictions de la modernité.»*

Gérard Philippe et Jean Vilar à Avignon, dans les premières années du festival.

On ne saurait d'autant moins approuver la position de Jean-Jacques Rousseau sur le théâtre que, d'anniversaire en anniversaire, est célébré ces jours-ci le 100 ème anniversaire de la naissance de Jean Vilar (1912-1971), qui rendit son nom au TNP (Théâtre national populaire) et créa le festival d'Avignon. Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, lui rend hommage en évoquant, au contraire, tout ce que le théâtre peut apporter de culture et d'espérance au peuple : *«À l'heure où l'obscurantisme et le populisme se conjuguent à d'énormes reculs sociaux et humains, il est urgent de retrouver les chemins de l'espérance et de l'utopie.»*

Vilar, la culture et les communistes, par Pierre Laurent, *l'Humanité*, 6-7-8 juillet 2012, p. VII.

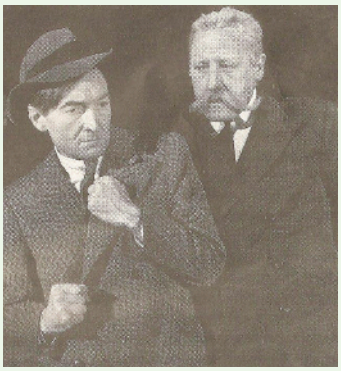
Jean Vilar et Georges Wilson dans *La résistible ascension d'Arturo Ui*, de Bertholt Brecht, au TNP, en 1960.

Appel de Heidelberg

Nous soussignés, membres de la communauté scientifique et intellectuelle internationale, partageons les objectifs du sommet de la Terre qui se tiendra à Rio de Janeiro sous les auspices des Nations Unies et adhérons aux principes de la présente déclaration.

Nous exprimons la volonté de contribuer pleinement à la préservation de notre héritage commun, la Terre. Toutefois, nous nous inquiétons d'assister, à l'aube du XXIème siècle, à l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social.

Nous affirmons que l'état de nature, parfois idéalisé par des mouvements qui ont tendance à se référer au passé, n'existe pas et n'a probablement jamais existé depuis l'apparition de l'homme dans la biosphère, dans la mesure où l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service et non l'inverse.

Nous adhérons totalement aux objectifs d'une écologie scientifique axée sur la prise en compte, le contrôle et la préservation des ressources naturelles. Toutefois, nous demandons formellement par le présent appel que cette prise en compte, ce contrôle et cette préservation soient fondés sur des critères scientifiques et non sur des préjugés irrationnels.

(Texte intégral sur http://www.global-chance.org/IMG/pdf/GC1p24.pdf)

*

Pour illustrer la pertinence de ce dernier propos, il nous suffit de revenir sur l'introduction du livre de Catherine et Raphaël Larrère[12] que nous citions dans *GR*1118[15]. Ces auteurs rappellent *l'appel de Heidelberg* (voir encadré ci-dessus), réunissant de prestigieuses signatures scientifiques et intellectuelles, et lancé alors que le sommet de la Terre, à Rio, en 1992, s'apprêtait à consacrer la reconnaissance planétaire de la crise environnementale, tant par les peuples que par les États. Mais Catherine et Raphaël Larrère ajoutent *«que d'autres scientifiques leur* répliquèrent *que les Lumières avaient changé de camp. Les sciences sûres d'elles sont devenues conservatrices et s'opposent aux progrès des connaissances. Ce sont justement les développements les plus récents des savoirs, non des frayeurs irrationnelles ou des fantasmes collectifs, qui ont contribué à la prise de conscience des menaces sur l'environnement.»* Il n'est pas inutile de préciser que les instigateurs de l'appel de Heidelberg étaient manipulés (et financés) notamment par les industriels de l'amiante et du tabac, les mêmes qui ont manipulé le mouvement climato-sceptique[14]. Peut-on trouver meilleure illustration de l'intérêt à poursuivre la réflexion sur la pensée de Jean-Jacques Rousseau ?

<u>*Notes et références bibliographiques*</u> :

1. André Lagarde et Laurent Michard, XVIIIème siècle, *Jean-Jacques Rousseau*, éd. Bordas, Textes et Littérature, pp. 265-342, Paris, 3ème édition, 1955 et 1965 (même pagination).

2. Julliette Cerf, Gilles Heuré et Olivier Pascal-Mousselard, *Jean-Jacques Rousseau agitateur depuis 300 ans*, Télérama n°3259, du 30/6 au 6/7/2012, pp. 38 à 43.

3. Le Canton de Genève fut une république indépendante depuis le XVIe siècle jusqu'à ce qu'elle devienne un canton suisse le 31 décembre 1815. C'est un sujet de fierté pour les Genevois, qui par lent encore de la République de Genève. (D'après *Wikipédia)*.

4. Odile Nguyen-Schoendorff, *Un homme adulé, mal aimé, mais aussi trop souvent mal compris*, l'Humanité, 28/6/2012, p. 7. Odile Nguyen-Schoendorff est philosophe.

5. Hélène Combis-Schlumberger, *Toujours modernes, les théories républicaines de Rousseau ?* France-Culture, http://www.franceculture.fr-/2012-06-22-toujours-modernes-les-theories-republicaines-de-rousseau.
La thèse de doctorat de Paul Audi portait sur l'éthique de Jean-Jacques Rousseau.

6. Martin Legros et coll., Dossier *Rousseau vs Hobbes, le vrai duel de la présidentielle*, Philosophie Magazine, n°58, avril 2012, pp. 40 à 61.

7. *Le Léviathan*, ouvrage de Hobbes (1651). L'abandon mutuel et consenti de tout droit au profit d'un Etat au pouvoir absolu apparaît comme la seule solution à la guerre perpétuelle que les hommes se livrent à l'état de nature. *«L'homme est un loup pour l'homme»*. Petit Larousse, 2004.

8. Jean-Paul Demoule, *La révolution néolithique*, éd. Le Pommier, Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 2008.

9. Jean Guilaine, *Caïn, Abel, Ötzi, L'héritage néolithique*, éd. Gallimard, 2011.

10. Anna Musso, *«Sa lucidité est ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui»*, entretien avec Bruno Bernardi, l'Humanité,28/6/2012, pp. 1 et 2. Bruno Bernardi est directeur de programme au Collège international de philosophie, spécialiste de Rousseau.

11. Jean-Michel Besnier, *Arrête-t-on le progrès ?* Télérama hors série *Les Lumières, des idées pour demain*, mars 2006, pp. 51 à 53. Jean-Michel Besnier est professeur de philosophie à l'université de Paris IV Sorbonne.

12. Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature - Pour une philosophie de l'environnement*, Aubier 1997, éd. Flammarion, Paris, 2009.

13. Guy Evrard, *I. Changement climatique : de la controverse au débat démocratique*, *GR* 1118, mars 2011, pp. 7 à 10.

14. Stéphane Foucart, *L'appel de Heidelberg, une initiative fumeuse*, Le Monde, 16/6/2012.

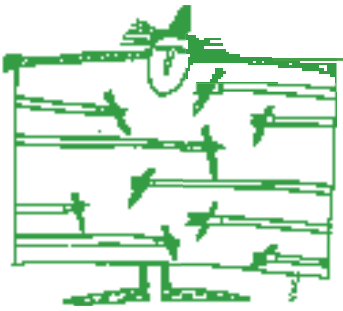

...avec un bémol

par **Marie-Louise DUBOIN**

Dans l'article ci-dessus, Guy Evrard a fort bien fait l'éloge de J-J Rousseau, et montré que ses écrits sont au cœur de la plupart des grands débats d'actualité sur la démocratie, sur l'égalité, sur la liberté et sur les rapports de l'homme avec la nature. En ces domaines, ce sont les penseurs les plus progressistes qui reprennent les idées de ce citoyen autodidacte qui apparaît ainsi, trois cents ans après sa naissance, comme un remarquable précurseur.

Par contre, certaines de ses vues ne sont plus guère partagées aujourd'hui que par les plus réactionnaires, surtout celles qui se rapportent à cet autre sujet d'actualité qu'est la "parité hommes-femmes".

La plus critique des féministes à cet égard est évidemment aussi la plus virulente : Élisabeth Badinter, philosophe et historienne spécialiste du XVIIIème siècle. Elle se veut objective : «*Je peux juger Rousseau sévèrement en tant que féministe. Je l'aime cependant beaucoup en tant que citoyenne. Je suis hostile, récalcitrante à "Émile". Mais totalement admirative par rapport au "Contrat social" que j'estime être un texte sacré, fondamental, à l'origine de la démocratie*» a-t-elle précisé, lors d'un interview[1] . Elle estime que «*Rousseau a structuré l'inégalité des sexes {...} Rousseau est l'antiféministe par excellence {...} Rousseau est celui qui aura enfermé les femmes dans les maisons, afin qu'elles soient de bonnes mères et de bonnes ménagères*». Elle précise cependant qu'à l'époque de Rousseau, les femmes (hormis les "femmes de salon") n'ayant pas de rôle assigné, il leur en a conféré un, qui doit leur amener gloire et bonheur. Et elle ajoute : «*Les choses ont-elles beaucoup changé ? Quand je vois aujourd'hui le thème de la mère idéale qui se sacrifie pendant six mois pour allaiter son enfant, je redécouvre les mêmes arguments. Tout le discours écolo-féministe emprunte énormément à ce philosophe. La conjonction de la philosophie naturaliste écologique, consistant à placer les biens de la nature avant le bien-être personnel, associé au discours féministe, basé sur la différence des sexes, nous renvoie peu ou prou aux textes de Rousseau. Les petits bourgeois et moralisateurs de la Révolution française vont reprendre et durcir les propos de Rousseau. Plus tard, le code de la famille de Napoléon est lui aussi déduit de la philosophie rousseauiste. Nous assistons aujourd'hui à un retour de cette pensée naturaliste, écologique qui tend à assigner de plus en plus les femmes à leur rôle maternel. Il faudra du temps pour que l'on s'en rende compte. À mon avis, il est encore un peu trop tôt.*»

Pour Danielle Sallenave, membre de l'Académie française, on a plutôt abondé dans l'éloge et la reconnaissance à l'occasion de cet anniversaire, mais il y aurait à redire sur certains points, dont les thèses de Rousseau sur l'éducation. Elle a précisé[2] : «*Oui c'est vrai, Rousseau est le premier à avoir attiré l'attention sur ce qu'est l'enfant, son évolution. Mais son idée de la spontanéité d'une éducation naturelle est inquiétante car c'est d'elle que sont sorties beaucoup de réformes, voire d'hérésies, pédagogiques. Quant à l'éducation des filles, là, c'est tout un programme. La femme, dit-il en substance, est faite pour plaire à l'homme. La dépendance est son état naturel, l'assujettissement est son lot. Il faut l'habituer à se gêner, l'exercer à se contraindre parce que toute sa vie, elle aura à subir la gêne et la contrainte. Jeune, elle doit s'accoutumer à avoir à interrompre ses jeux sans se plaindre, à ne rien faire quand il lui plairait de travailler, à n'avoir ni goût, ni volonté. Elle ne peut sentir de trop "bon heur", de trop*

> *« ... Il faut ma chère enfant, que je vous explique mes vues dans la conversation que nous eûmes tous trois avant-hier. Vous n'y avez peut-être aperçu qu'un art de ménager vos plaisirs pour les rendre durables. Ô Sophie ! Elle eut un autre objet plus digne de mes soins. En devenant votre Époux, Émile est devenu votre chef ; c'est à vous de l'obéir, ainsi l'a voulu la nature ; et c'est pour vous rendre autant d'autorité sur son cœur que son sexe lui en donne sur votre personne que je vous ai faite l'arbitre de ses plaisirs. Il vous en coûtera des privations pénibles mais vous régnerez sur lui si vous savez régner sur vous... »*
>
> *Rousseau Jean-Jacques, Émile ou de l'éducation, in œuvres complètes, Édition Gallimard, Paris 1969,p. 706.*

1 à Chantal Savioz, le 31 janvier dernier.

2 dans l'émission, *Les idées claires*, le 13 juillet dernier.

SOUSCRIPTION PERMANENTE ***POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE***

R. Labesse 60 – F. Bouchard 7 – G. Evrard 27 – C. Aubin 13 – G. Petit 177 – Lucas 17.Total 301 euros.

Merci à tous !

Grâce à cette souscription, nous pouvons poursuivre la publication du journal, en modérant le prix de l'abonnement, et en faire le service gratuit à des personnes qui n'ont pas les moyens de payer l'abonnement, mais qui tiennent à le lire et à le diffuser.

bonne heure, qu'elle n'est rien au regard de l'homme, que l'homme est le maître, que, pour elle, sa destinée est de céder, d'obéir et d'avoir tout à subir, même l'injustice». Et elle n'hésite pas à commenter : «*Il souhaite que Sophie (la future compagne de son Émile dont il raconte l'éducation)… cultive ses talents avec autant de soins pour le mari qu'elle aura, qu'une jeune albanaise pour le harem d'Ispahan*».

Anna Durnova, auteure de «*Et Dieu créa la femme... » La condition féminine chez Jean-Jacques Rousseau* complète ceci en ces termes : «*La connaissance de la culture générale étant pour les femmes, d'après Rousseau, guère utile, voire négligeable, il faut tourner l'intérêt des petites filles {…} sur des travaux pratiques tels que la couture ou la cuisine. Il n'oublie pas d'affirmer que ce type d'éducation correspond tout à fait au caractère naturel des femmes*».

Citons enfin Geneviève Fraisse, philosophe et historienne, directrice de recherche au CNRS. Elle s'exprimait le 23 avril dernier à propos de ce tricentenaire : «*…il y a une omission de taille au tableau annoncé des commémorations : le féminisme. Pourtant Rousseau s'est largement exprimé sur la femme. Ainsi dans l'Émile : «toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes en tout temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance» ou encore ce délicieux passage à remettre néanmoins dans le contexte du XVIIIème siècle : «… Ce principe établi, il s'ensuit que la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme ; si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe, son mérite est dans sa puissance, il plaît par cela seul qu'il est fort. Ce n'est pas ici la loi de l'amour, j'en conviens; mais c'est celle de la nature, antérieure à l'amour-même...»*. Cette commémoration, dit-elle, «*évacue les questions sexuées qui ont trait à la problématique du genre. On a célébré Darwin, on célèbre Rousseau, on met en scène Ibsen... À chaque fois je constate la même répulsion concernant le féminisme. Comme s'il s'agissait d'un sujet déclassé, secondaire, minoritaire. Rousseau est un grand penseur, un philosophe qui a écrit sur la sexuation du monde. Pas uniquement dans l'Émile ou dans la Nouvelle Héloïse. Il s'est attaqué à la question dans la Lettre à d'Alembert. Les femmes ont-elles accès à l'espace public ? Ont-elles le droit d'écrire ? Ces questions sont liées à la question de l'égalité qui fonde la démocratie. En déniant le droit aux femmes à l'espace public, Rousseau les prive de la citoyenneté. Les femmes font les mœurs : elles restent à la maison. Les hommes font les lois : ils sont dans l'espace public». «Rousseau dénie aux femmes le droit d'écrire. Il a compris qu'il s'agit là de stratégies individuelles de liberté. Si on obtient l'égalité dans la sphère publique, alors pour tout être rationnel qui veut mettre en place les préceptes des Lumières, on est en droit de demander l'égalité dans la sphère privée. Une situation dangereuse pour qui veut faire cesser l'analogie entre le père et le roi, entre la famille et la cité. Le partage des deux gouvernements est essentiel pour construire la notion de citoyenneté et de république*».

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France (régime intérieur pour la Poste. . . . . .23 euros.
soutien : + 14 euros par an par exemplaire en plus chaque mois)
DOM . . . . . .25,45 euros.
TOM . . . . . .29 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux) . . . . . .27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse) . . . .27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . . .28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P-, M-Orient) 27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . . .29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
88 Bd Carnot 78110 Le Vésinet France
par chèque bancaire,
ou par CCP : N° de compte 1340239M020
références internationales depuis octobre 2007:
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

JE M'ABONNE À ..... EXEMPLAIRE(S) DE *LA GRANDE RELÈVE* À PARTIR DU N° .....
VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE, SELON LES NORMES IMPOSÉES PAR LA POSTE :

PRÉNOM, NOM .....
IMMEUBLE .....
N° ET VOIE .....
CODE POSTAL ET COMMUNE ☐☐☐☐☐.....

Je commande les ouvrages suivants : .....
....
....
J'envoie pour cela la somme de ..... euros
par chèque .....
date signature

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.
Pour cela, la monnaie actuelle doit être remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse pas la "placer" pour "rapporter".
Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise (comme un ticket de transport), tout en laissant au consommateur la liberté de ses choix. La masse monétaire étant ainsi créée et détruite au même rythme que la production, ce sont deux flux permanents qui s'équilibrent.
Leur intensité est définie par les citoyens, quand ils décident, à l'échelle appropriée, de la production, de ce qui sera produit, dans quelles conditions, et de l'importance relative des trois parts à faire dans la masse monétaire :

- pour financer la production,
- pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus),
- pour verser à chacun un revenu garanti suffisant pour vivre libre.

Les décisions ainsi prises n'ayant plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier et la démocratie devient réalité.

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **JACQUES DUBOIN**
  Extraits choisis dans son œuvre (1 euro)

- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
  Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3 euros).

- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000**.

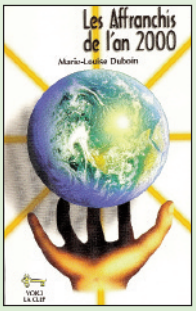

par Marie-Louise DUBOIN, sous la forme d'un roman, les mécanismes de l'économie distributive sont expliqués à l'aide d'exemples, montrant ce qu'elle peut apporter à la société (303 pages, 13 euros).

- **MAIS OÙ VA L'ARGENT ?**
  par Marie-Louise DUBOIN, l'étude de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer (édition du Sextant, 240 pages, 13 euros).

- D'anciens numéros sont disponibles (1 euro)
- Des textes sont téléchargeables sur notre site internet. Par exemple :.

(Tous les prix indiqués sont franco de port).

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture.

Graphisme : LASSERPE, Anne-Laure WITSCHGER

Imprimé à Toulouse par Imprimerie 34

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Nouveau site internet : http://economiedistributive.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)